

Bulletin d'inscription TAP 2024/2025

Ecole Primaire de Saint Martin de Curton

Cette année encore, il est proposé aux enfants inscrits à l'école primaire de Saint Martin de Curton, des temps d'activités périscolaire (TAP) tous les jeudis après-midi de 13h20 à 16h30.

Cette année les TAP seront animés par

- Elodie NOAILLE, animatrice activités sportives
- Sébastien PARAILLOUX, animateur nature diplômé d'état, artiste musicien et conteur.

Comme l'an passé, les enfants inscrits évolueront sur les deux ateliers chaque jeudi. Occasionnellement, d'autres animateurs seront susceptibles d'intervenir. Nous vous en tiendrons informés dans la mesure du possible.

Le service proposé est gratuit mais l'inscription est obligatoire. Elle doit se faire en mairie (boîte aux lettres, mail ou au secrétariat) à l'aide :

- **Présent coupon dûment complété,**
- **Une copie du règlement intérieur signé par le responsable légal**
- **Un certificat médical autorisant la pratique du sport**
- **Une attestation d'assurance**

Vous avez **jusqu'au 05 septembre 2024** pour inscrire votre enfant à la mairie de Saint Martin de Curton, ouverte le mardi et le jeudi de 13h30 heures à 18 heures. Passé ce délai pour des raisons de sécurité, tout enfant non inscrit sera refusé.

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie, ou avec les futurs parents délégués dont vous aurez connaissance après les élections, dans l'attente de la nomination du nouveau coordinateur.

Afin d'assurer le lien entre les parents et les animateurs, le cahier de liaison sera mis à la disposition de chaque enfant. Nous vous invitons à le consulter chaque semaine pour prendre connaissance des informations éventuelles relatives aux activités. Vous êtes également invités à y consigner toutes vos remarques et demandes particulières.

Enfin dans l'intérêt de l'enfant nous vous rappelons qu'une tenue confortable et adaptée (survêtement, tennis, casquette ou imperméable) est à prévoir pour ces activités.

Comptant sur votre participation à tous, bonne rentrée et bonne année périscolaire.

Toute l'équipe des TAP de Saint Martin de Curton

Inscription TAP 2024/2025

Ecole de SAINT MARTIN DE CURTON :

Nom de l'enfant :
Classe :
Prénom : Date de naissance : / /

Nom du parent ou du représentant légal 1 :
Prénom :
Adresse :
.....
.....
Code postal : Ville :
Téléphone portable : / / / Travail : / / /
Domicile : / / /
Email :

Nom du parent ou du représentant légal 2 :
Prénom :
Adresse :
.....
.....
Code postal : Ville :
Téléphone portable : / / / Travail : / / /
Domicile : / / /
Email :

Autorisation parentale

Je soussigné(e) Mme, Mr,
Représentant légal de

Autorise mon enfant : (cocher les cases)

- à participer à toutes les activités périscolaires
- à être photographié comme les autres enfants ou filmé par la presse ou les services municipaux (sinon l'enfant non autorisé devra être mis à l'écart durant la vidéo ou la photo !)
- autorise la mairie de Saint Martin à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident
- Autorise Mr, Melle, Mme (plusieurs personnes possibles)
.....
.....
.....

à récupérer mon enfant après le TAP.

NB : si aucune des personnes désignées ne se trouve à la sortie de l'activité l'enfant sera systématiquement amené en bus à la garderie d'Antagnac.

Informations complémentaires

Nom du médecin traitant :

N° de téléphone / / / /

Nom de sa mutuelle et N° de police :

Mentions particulières : (si votre enfant présente des allergies, des incapacités au sport, des particularités sanitaires ou toutes autres informations que vous souhaitez nous communiquer)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Cette fiche est à déposer le 05 septembre 2024 au plus tard à la mairie de Saint Martin de Curton (bureau ou boîte aux lettres) / par mail mairie.stmartincurton@orange.fr